Cinquante quatrième année. - N° 184 A Lundi 21 et mardi 22 septembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 937

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE GRENOBLE

Ventes et cessions

408 091 221 RCS Grenoble.
ODCO.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 499422.00 EUR.
Adresse : 5, Rue De la Condamine, 38610 Gières.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : DELTA PLUS SYSTEMS SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 950 EUROS SIEGE SOCIAL : BERNIN (38190), PARC TECHNOLOGIQUE - 691 CHEMIN DES FONTAINES 430 115 766 RCS GRENOBLE ODCO SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 499 422 EUROS SIEGE SOCIAL : GIERES (38610), 5 RUE DE LA CONDAMINE 408 091 221 RCS GRENOBLE Aux termes d'un projet de traité de fusion en date à Apt du 17 septembre 2020 déposé au nom des deux sociétés au greffe du Tribunal de Commerce de leur siège le 17 septembre 2020, il résulte que la société DELTA PLUS SYSTEMS se propose d'absorber, à titre de fusion, la société ODCO, au moyen de l'apport, par cette dernière, de la totalité des éléments constituant son actif évalués à 4 215 722 € contre la prise en charge de son passif évalué à 2 025 856 €, tels qu'ils ressortent de la situation comptable intermédiaire au 30 juin 2020 de la société ODCO. La société DELTA PLUS SYSTEMS HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 1.017.000 €, dont le siège social est à APT (84400), Lieudit La Peyrolière, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON sous le numéro 483 832 531, étant propriétaire de la totalité du capital de la société DELTA PLUS SYSTEMS et de la société ODCO depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de traité de fusion au greffe du Tribunal de Commerce, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société DELTA PLUS SYSTEMS contre des actions de la société ODCO en sorte que la société DELTA PLUS SYSTEMS ne procédera à aucune augmentation de capital à raison de cette absorption. Les créanciers des sociétés parties à l'opération dont la créance est antérieure au présent avis, pourront former opposition dans les conditions et délais prévus à l'article R236-8 du Code de Commerce et notamment dans le délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis..